

Décision

Générale

colonial

Décision n° 214 mutations

n° 214

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

5 décembre 1908

Numéro JO

n° 134 du 01/01/1908

Date du numéro

1 janvier 1908

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du Gouverneur, en date du 5 décembre 1907, la solde journalière de M. Roque, écrivain auxiliaire au Secrétariat Général, est portée de 7 à 8 fr., pour compter du 1er janvier 1908.